

Béatrice GAILLIOUT
Maire du 5^e
Déléguée à la Petite Enfance
Conseillère Métropolitaine

Réf. : FD/BG/82.2020

Objet : Organisation des services de la mairie du 5^e pendant le confinement

Madame, Monsieur,

Le président de la République a annoncé la mise en œuvre d'un confinement dès le mardi 17 mars 2020 à 12h00. Le décret n°2020-260 du 16 mars 2020 régit les déplacements.

Comme vous le savez, de manière dérogatoire, sont autorisés seulement les déplacements pour rejoindre le lieu d'exercice de l'activité professionnelle lorsque le télétravail n'est pas possible, pour effectuer des achats de première nécessité, pour des motifs de santé, pour un motif familial impérieux (assistance aux personnes vulnérables, garde d'enfants), pour des déplacements brefs, à proximité du domicile, pour une activité physique individuelle.

Je souhaite vous informer de l'organisation de la mairie du 5^e arrondissement durant cette période. Si la mairie est fermée au public, elle peut accueillir de manière exceptionnelle des usagers de 9h à 12h pour les missions suivantes :

- les urgences concernant l'état civil
- le retrait d'un titre pour une urgence

Le standard de la mairie d'arrondissement, armé par une équipe restreinte, sera aussi joignable de 9h à 12h et de 13h30 à 16h45 au 04.72.38.45.50 ou à par courriel : mairie5@mairie-lyon.fr

Les agents publics s'efforceront de répondre à vos questions ou de vous orienter vers les bons interlocuteurs.

Béatrice GAILLIOUT
Maire du 5e
Déléguée à la Petite Enfance
Conseillère Métropolitaine

Nous savons que cette période de confinement sera particulièrement éprouvante pour les personnes fragiles ou isolées alors même que de nombreux services publics et services d'aide à domicile fonctionnent de manière dégradée. C'est pourquoi je vous invite à nous signaler les personnes en difficultés afin que nous puissions avoir une attention toute particulière quant à sa situation et pour engager des actions de solidarité.

Je vous rappelle enfin que les marchés alimentaires à l'instar des commerces du même type restent ouverts jusqu'à nouvel ordre. Il faut toutefois respecter de manière stricte les distances de sécurité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations,

Béatrice GAILLIOUT

